

GUIDE DE RENTRÉE

Licence Professionnelle

UX2i

User Experience Integration Interface

Formation initiale et apprentissage

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| ORGANISATION DE LA FORMATION | 3 |
| Présentation | |
| Les enseignements (UE1, UE2, UE3, UE4, UE5) | |
| Le projet tuteuré (UE6) | |
| Le stage ou l'apprentissage (UE7) | |
| Délégués étudiants et réunions de service | |
| L'équipe de Direction de la Licence UX2i | |
| Horaires d'ouverture du secrétariat | |
| ABSENCES ET ÉVALUATIONS | 5 |
| Assiduité | |
| Système d'auto contrôle des absences | |
| Contrôle des connaissances | |
| MODALITÉ DE VALIDATION ET OBTENTION DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE | 6 |
| Obtention de la licence | |
| Jury de Licence | |
| LISTE DES ENSEIGNANTS | 7 |
| Enseignants de l'établissement | |
| Professionnels et enseignants autres établissements | |
| ANNEXE PÉDAGOGIQUE | 8 |
| Semestre 1 | |
| Semestre 2 | |
| CALENDRIER FA | 10 |
| AUTRES INFORMATIONS ET RÉGLEMENTATIONS | 11 |
| Matériel | |
| Documentation | |
| TOEIC | |
| Locaux | |
| Stationnement | |
| Communication | |
| Couverture sociale | |
| Droits d'auteur | |
| Droits à l'image | |
| Conduite à tenir en cas d'alarme | |
| UNIVERSITÉ de TOURS | 14 |
| Organigramme – Présentation | |
| L'IUT DE BLOIS | 16 |
| Filières | |
| Organisation administrative et pédagogique | |
| ÉQUIPE ADMINISTRATIVE | 17 |
| Conseil d'Institut de l'I.U.T. de Blois | |

ORGANISATION DE LA FORMATION

Présentation

La licence professionnelle *Métiers du Numérique : conception, rédaction et réalisation web*, parcours UX2i (User Experience Interface Interaction) forme des designers d'interactivité et des designers d'interfaces numériques, UX/UI designers (sites version desktop et mobile).

L'UX designer repère, analyse les comportements des utilisateurs et améliore l'expérience utilisateur. L'UI designer est en charge de la conception, de l'interface, de la clarté de la navigation, de l'optimisation des parcours.

La licence professionnelle est un **diplôme professionnalisant de niveau II**, qui s'inscrit dans l'offre de formation de l'Université, elle-même organisée selon le schéma Licence Master Doctorat (LMD).

Dans ce schéma, le principe de validation du cursus d'un étudiant est basé sur une capitalisation de crédits dont un nombre minimal est requis pour obtenir le diplôme ; la capitalisation des crédits est inhérente au système ECTS (European Credit Transfer System) dans lequel un semestre universitaire comporte 30 crédits. Ce principe de capitalisation permet la validation d'études, la validation des acquis de l'expérience mais aussi la mobilité étudiante au sein de l'Union Européenne.

La durée de la formation conduisant à l'obtention de la licence est de deux semestres de 30 crédits chacun. L'enseignement y est organisé en Unités d'Enseignement, elles-mêmes formées de modules. Le caractère professionnalisant des licences professionnelles, dans une offre de formation plus générale, a conduit à concevoir une formation modulaire qui doit permettre soit une insertion professionnelle rapide, soit une poursuite d'études selon le projet professionnel propre à l'étudiant.

Les enseignements (UE1, UE2, UE3, UE4, UE5)

Différents types d'enseignements en licence UX2i :

- Les travaux dirigés - TD - (cours ou séances d'exercices de 1h30)
- Les travaux pratiques - TP - (séances de 3h ou 1,5h par groupe, A, B, C, ...)
- Les cours magistraux - CM - (séances de 1h30 avec toute la promotion).

Le groupe en formation initiale est désigné par la lettre A dans les emplois du temps.

Le groupe en alternance est désigné par B dans l'EDT.

Le projet tuteuré (UE6)

Les étudiants doivent effectuer un projet tuteuré évalué à 150 heures avec des TP projet supervisés par un enseignant en salles multimédia et informatique. Ce projet se fait en agences de 4 étudiants en moyenne mis en concurrence. Pendant la période de projet, les étudiants disposent également de temps libre (travail personnel), pendant lequel ils peuvent notamment accéder aux salles informatiques en libre-service pour effectuer des recherches sur Internet, la rédaction du rapport de projet ...). Le projet tuteuré donnera lieu à la rédaction d'un rapport écrit et à une soutenance orale.

Calendrier :

FI : de fin novembre 2020 à Février 2021 – Soutenance le 25/02/2020

FA : de fin Janvier à Avril 2021 – Soutenance le 02/04/2021

Le stage ou l'apprentissage (UE7)

Les étudiants inscrits en formation initiale ont un **stage obligatoire de 16 semaines** en entreprise, **du 1er mars au 18 juin 2021**, qui donne lieu à la rédaction d'un rapport et à la présentation d'une soutenance orale.

- La soutenance finale a lieu le lundi 21 Juin.

Les étudiants en apprentissage soutiendront leur mémoire à l'issue d'une année d'alternance.

- Soutenance apprentis le vendredi 27 août.

[Le calendrier de l'alternance est disponible page 10](#)

Délégués étudiants et réunions de service

Des réunions de service auront lieu à 3 reprises dans l'année. Elles sont l'occasion d'informer l'équipe pédagogique des différentes échéances (projets, stages ...), d'organiser le suivi des étudiants (notation, absences ...); de prises de décisions (ex : absentéisme récurrent d'un étudiant); de régler des problèmes liés à la bonne marche pédagogique de la licence (salles, matériel ...); de décider des investissements futurs ...

Un représentant étudiant – ainsi qu'un suppléant- sera élu par groupe de TP avant les vacances de la Toussaint. Ces délégués peuvent être invités à certaines réunions dans l'année pour faire remonter les informations, demandes de leurs camarades, poser des questions en rapport avec l'ordre du jour ou sur des points particuliers en « questions diverses ».

L'équipe de Direction de la Licence UX2i

Pascal RICAUD: responsable de la licence UX2i (gestion pédagogique/administrative, gestion et suivi de l'apprentissage, désignation des tuteurs des apprentis, organisation des soutenances, organisation et suivi du projet tuteuré)

Julien LASSERRE : responsable de la maquette.

Catherine MARTINEZ-PONS : suivi, validation et organisation des soutenances des stages.

Julie KOS : secrétaire de la licence.

(Gestion administrative, suivi des absences et des notes ...)

Julie KOS : assistante pédagogique pour l'apprentissage (gestion et suivi des contrats d'apprentissage, suivi des absences apprentis)

Horaires d'ouverture du secrétariat

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30

ABSENCES ET EVALUATIONS

Assiduité

La présence aux CM, TD et TP est obligatoire.

Toute absence d'un étudiant sera notée par l'enseignant et signalée au secrétariat.

Pour cette partie, reportez-vous au règlement des études qui vous est remis et que vous devez signer en début d'année lors de la réunion de pré-rentree.

Système d'auto contrôle des absences

La licence pro est tenue de justifier des absences des étudiants en formation continue et en apprentissage auprès des organismes référents.

A ce titre il est demandé à chaque groupe de faire remplir des feuilles d'absence par un délégué.

Un délégué est désigné par semaine (en commençant par le premier de l'ordre alphabétique).

Il doit venir chercher le lundi matin le classeur d'absence, faire circuler et remplir une feuille par cours puis la faire contresigner par l'enseignant.

Il remet à la fin de la semaine le classeur au secrétariat.

Si le délégué de semaine est lui-même absent, c'est le suivant sur la liste (ordre alphabétique toujours) qui reprend cette fonction.

Contrôle des connaissances

La bonne acquisition des connaissances est vérifiée par un **contrôle continu**. Les enseignements feront l'objet d'évaluations en TD et TP, ou à travers des projets notés (dossiers ou travaux personnels, exercices, interrogations orales ...).

Lors des TP ou TD, les étudiants peuvent être regroupés en binômes. Dans ce cas, l'enseignant responsable peut différencier les notes de chaque étudiant afin de tenir compte de l'implication et des compétences de chacun.

Les enseignements sont regroupés en centres d'intérêts ou unités d'enseignement (UE). La moyenne générale annuelle de l'étudiant dans un centre d'intérêt est calculée à partir de l'ensemble des moyennes de chaque matière du centre d'intérêt pondérées de coefficients.

Toute **absence** à un contrôle planifié entraîne l'attribution de la **note 0**. Cependant les étudiants dont les absences sont justifiées par certificat médical ou administratif passent en milieu ou en fin d'année un rattrapage, portant sur l'intégralité du programme suivi dans la matière concernée. Toute fraude fera l'objet d'un rapport écrit adressé au Président de l'Université et d'une convocation devant le conseil de discipline. Tout travail personnel noté, **non rendu**, est sanctionné par la **note de 0**.

Obtention de la licence

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage/aprentissage.

Les unités d'enseignement sont affectées par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. Lorsqu'une unité d'enseignement est composée de plusieurs éléments constitutifs, ceux-ci sont également affectés par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement, d'une part, et les unités d'enseignement, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.

Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Jury de Licence

Le jury d'obtention de la licence est constitué de membres nommés chaque année par le directeur, choisis parmi les enseignants et les professionnels partenaires de la formation. Le **jury est souverain**. Toutefois, le directeur peut surseoir à une décision en cas de recours amiable.

Enseignants de l'établissement

Jean-Michel Bettembourg (PRAG) Production Audiovisuelle,

Laetitia Bontemps (PRCE) Expression Ecrite et Orale « Méthodologie pour rapports et prospection professionnelle »

Judith Braesch (PRAG) Création d'interfaces web et mobiles (UI)

Flavien Deniau (PRCE) Interfaces riches, sites responsives et mobiles

Cyril De Runz (MCU) Développement web côté client

Jacqueline Gros Desormeaux (PRCE) Applications Mobiles

Julien Lasserre (PRCE) Sécurité client

Catherine Martinez (PRCE) Anglais professionnel et anglais appliqué

Yassine Mofid (MCU) Culture technique en audiovisuel pour le web

Cidicley Miranda Dos Santos (ATER) Accessibilité (Utilisabilité)

Mohamed Naït Meziane (ATER) Culture technique en audiovisuel pour le web

Pascal Ricaud (MCU) Profils d'usagers et contextes d'usages, utilisabilité

Éric Sinego (PRAG) Création d'entreprise

Intervenants professionnels ou enseignants extérieurs

Nico Angenon Management de Projet appliqué au web (orienté UX)

Marc Brachet Management de projet UX Design, versioning, culture numérique et esthétique

Céline Delatouche création portfolio en ligne

Virginie Do Carmo Médias sociaux

Alice Enaudeau Prospection professionnelle/ conception CV vidéo, Rédaction web et conception éditoriale appliquée au webmarketing

Rosemary Iskandar (*sous réserve*) Conception maquettes orientées « téléphone mobile » avec Adobe XD (culture numérique et esthétique)

Clément Meunier Référencement avancé et outils d'analyse et d'amélioration du trafic

Franck Recoursé Droit du web dans les domaines de la communication digitale

Emmanuel Rheny Motion Design (création d'animations graphiques)

ANNEXE PEDAGOGIQUE

Semestre 5

| UE | Éléments pédagogiques | Compétences | Volume horaire | Coef. | ECTS |
|--|--|--|----------------|----------|----------|
| UE1 Culture numérique, méthodologie et valorisation professionnelle | | | 87 h | 6 | 6 |
| | EC1 : Anglais | Anglais usuel et professionnel (TOEIC) Dont 10h au CRL en Travail Obligatoire Individuel (TOI) | 13 | 1 | 1 |
| | EC2 : Création d'entreprise | Mise en œuvre d'une démarche de création d'entreprise : définir l'offre, analyser le marché, élaborer une stratégie marketing, juridique et managériale, établir des prévisions financières, formaliser un business plan | 18 | 1 | 1 |
| | EC3 : Droit du Web dans les domaines de la communication digitale | Connaître les bases de la législation dans le domaine du web (protection des données personnelles, CNIL ...) et du droit d'auteur (droit de la propriété intellectuelle dans le domaine de la diffusion numérique) | 9 | 1 | 1 |
| | EC4 : Expression Ecrite et Orale Méthodologie pour rapports et prospection professionnelle | Méthodologie rapport de stage ou d'apprentissage et soutenance; Méthodologie prospection professionnelle. Aide à la recherche d'emploi, CV et lettre de motivation; entraînement à l'entretien + Savoir créer son portfolio en ligne (mise en forme, contenus, CMS pour réalisation d'un portfolio responsive ...) | 27 | 2 | 2 |
| | EC5 : Culture numérique et esthétique | Conception CMS, Interventions sous forme de conférences de spécialistes des domaines du numérique et du web | 21 | 1 | 1 |
| UE2 Design d'interface, interactivité et vidéo | | | 87 h | 9 | 9 |
| | EC6 : Créations d'interfaces web et mobiles (IU) | Création graphique adaptée aux supports web et multimédia (Photoshop, illustrator), animation avec inDesign pour présentation, responsive webdesign, Sketch, préparation au développement. | 33 | 3 | 3 |
| | EC7 : Production audiovisuelle | Réaliser une courte vidéo interactive orientée web et appréhender la gestion d'une production audiovisuelle (pré-production, techniques de prise de vues/son, montage, post-production). + 9hTP photographie (éclairage, cadrage...) | 21 | 3 | 3 |
| | EC8 : Motion Design (création d'animations graphiques) | Bases de la création d'animations vidéo à partir d'éléments graphiques, avec Adobe After Effects, pour sites web et tous supports digitaux | 21 | 2 | 2 |
| | EC9 : Culture technique en audiovisuel pour le web | Maîtriser les paramètres de l'information numérique. -Interprétation et analyse du signal audio (Audacity) enregistrement temporel, spectre de fréquences et traitement temps fréquence. - Image/ vidéo pour le web : caractéristiques, méthodes de compression et formats. | 12 | 1 | 1 |
| UE3 Communication appliquée au web | | | 69 h | 6 | 6 |
| | EC10 : Anglais Appliqué | Anglais appliqué à l'informatique, au web, à la communication | 21 | 2 | 2 |
| | EC11 : Profils d'usagers et contextes d'usages | Théories des usages et diffusionniste, statistiques et évolution des profils utilisateurs, contextes et cadres d'usages | 15 | 1 | 1 |
| | EC12 Référencement avancé | Techniques SEO pour améliorer la visibilité d'un site web auprès des internautes, choix des mots clefs, théorie de la longue traîne ... | 15 | 1 | 1 |
| | EC13 : Rédaction web et conception éditoriale appliquée au webmarketing | Rédaction de contenu et mise en forme éditoriale (page web, newsletter, emailing ...), structuration HTML, optimisation du référencement naturel | 18 | 2 | 2 |

| UE4 Langages pour l'intégration et développement front-end (côté client) | | | 81 h | 9 | 9 |
|--|--|----|------|---|---|
| EC14 : Développement web côté client | Mise à niveau algo/ Javascript | 15 | 2 | 2 | |
| EC15 : Sites responsives et mobiles | Traduire une maquette préétablie en un site web qui offre une expérience utilisateur convenable voir améliorée sur mobiles Réaliser la mise en page d'un site, à l'aide de feuilles de style CSS, Utiliser des "cadres de travail" (frameworks) | 21 | 2 | 2 | |
| EC16 : Interfaces riches | Réaliser un site qui interagit avec l'utilisateur et affiche des informations sans rechargement des pages Utiliser des objets graphiques, fournis par des "frameworks", qui enrichissent et améliorent l'interface avec l'utilisateur. Programmer la modification dynamique de l'interface, en interaction avec l'utilisateur, par des appels asynchrones au serveur (Ajax) | 15 | 2 | 2 | |
| EC17 : Applications mobiles | Développer des applications hybrides Web et Mobiles multiplateformes en exploitant une API JS (y compris les plugins donnant accès à l'exploitation des capteurs (devices) de portables/smart-phones). | 15 | 2 | 2 | |
| EC18 : Sécurité client | Principes et concepts de sécurisation des systèmes d'informations | 15 | 1 | 1 | |

Semestre 6

| UE | Éléments pédagogiques | Compétences | Volume horaire | Coef. | ECTS |
|--|--|--|----------------|-----------|----------|
| UE5 Amélioration expérience client (UX) et gestion de projet web | | | 126 h | 9 | 9 |
| EC 19: Management de projet, relation client et gestion projet web en agence | Méthodes et outils du management d'un projet, gestion de la relation client, Fonctions d'un chef de projet web, méthodologies spécifiques à la réalisation d'applications web et multimédia/ Méthode AGIL, versionning | 39 | 2 | 2 | |
| EC20 : Utilisabilité, accessibilité | Utilisabilité : principes et méthodes ; tests utilisateurs (méthodologie et enjeux) : Principes de base de l'ergonomie de surface, utilisabilité, méthodologie de conception d'interfaces orientées utilisateurs (persona, scénarisation) Dans le cadre d'une réflexion centrée utilisateur, connaître les méthodes et l'intérêt des tests utilisateurs dans le cadre d'une démarche de conception UX Accessibilité : normes et application pour la réalisation d'un site web : Connaître les référentiels, normes d'accessibilité et de qualité web et savoir les (faire) appliquer pour la réalisation d'un site web | 33 | 3 | 3 | |
| EC21 : Outils en ligne d'analyse et amélioration du trafic d'un site web | Cet enseignement principalement centré sur l'utilisation de Google Analytics, vise à savoir mettre en place et utiliser des outils d'analyse statistiques, dans une démarche d'intégration des pratiques des utilisateurs pour améliorer le trafic et l'expérience utilisateur | 21 | 1 | 1 | |
| EC22 : Médias sociaux (animer et valoriser une communauté en ligne) | Savoir créer, améliorer sa présence en ligne et gérer, animer une communauté d'internautes dans un objectif de notoriété, de réputation et amélioration de la relation client. | 18 | 1 | 1 | |
| EC23 : UX design gestion de projet, versioning | Maîtriser les 3 grandes étapes de la conception ergonomique: zoning, wireframe et prototype interactif en s'appuyant sur Axure | 15 | 2 | 2 | |
| UE 6 et UE 7 Projet tuteuré et stage | | | 21 | 21 | |
| UE6 | Projet Tuteuré | Application individuelle des acquis de l'année à travers un projet imposé. | 150 | 9 | 9 |
| UE7 | Stage ou apprentissage | Période en entreprise | | 12 | 12 |

CALENDRIER FA

| | | 2021 | | | | | | | | | | |
|------|-----------|---------|----------|----------|---------|---------|------|-------|------|------|---------|------|
| | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août |
| M 1 | D | J 1 | D 1 | M 1 | V 1 | L 1 | L 1 | J 1 | S 1 | M 1 | J 1 | D 1 |
| M 2 | RR | V 2 | L 2 | M 2 | D 2 | M 2 | M 2 | V 2 | D 2 | M 2 | V 2 | M 2 |
| J 3 | S38 | S 3 | M 3 | J 3 | D 3 | M 3 | M 3 | S 3 | L 3 | V 3 | S 3 | M 3 |
| V 4 | | D 4 | M 4 | V 4 | L 4 | J 4 | V 4 | D 4 | M 4 | J 4 | D 4 | J 4 |
| S 5 | | L 5 | J 5 | S 5 | M 5 | V 5 | L 5 | M 5 | M 5 | S 5 | L 5 | V 4 |
| D 6 | | M 6 | V 6 | D 6 | M 6 | D 6 | S 6 | M 6 | J 6 | D 6 | M 6 | S 5 |
| L 7 | | M 7 | D 7 | L 7 | V 7 | L 7 | D 7 | M 7 | V 7 | L 7 | M 7 | D 6 |
| M 8 | | J 8 | S 7 | M 8 | L 8 | M 8 | L 8 | M 7 | S 8 | M 8 | M 7 | M 8 |
| M 9 | | V 9 | L 9 | M 9 | S 9 | M 9 | M 9 | V 9 | D 9 | M 9 | M 8 | M 9 |
| J 10 | | S 10 | M 10 | J 10 | D 10 | M 10 | M 10 | S 10 | L 10 | J 10 | S 10 | J 10 |
| V 11 | | D 11 | M 11 | V 11 | L 11 | J 11 | M 11 | D 11 | M 11 | V 11 | D 11 | M 11 |
| S 12 | | L 12 | J 12 | S 12 | M 12 | V 12 | S 12 | M 12 | M 12 | L 12 | L 12 | J 12 |
| D 13 | | M 13 | V 13 | D 13 | L 13 | M 13 | V 13 | M 13 | S 13 | D 13 | M 13 | V 13 |
| L 14 | | M 14 | D 14 | M 14 | S 14 | D 14 | L 14 | M 14 | M 14 | L 14 | M 14 | D 14 |
| M 15 | | J 15 | L 15 | M 15 | L 15 | M 15 | L 15 | M 15 | S 15 | M 15 | M 15 | M 15 |
| M 16 | S38 | V 16 | M 16 | M 16 | M 16 | M 16 | M 16 | V 16 | D 16 | M 16 | V 16 | M 16 |
| J 17 | | S 17 | M 17 | J 17 | L 17 | M 17 | M 17 | S 17 | L 17 | J 17 | S 17 | J 17 |
| V 18 | | D 18 | M 18 | V 18 | M 18 | J 18 | M 18 | D 18 | M 18 | V 18 | D 18 | M 18 |
| S 19 | | L 19 | J 19 | S 19 | L 19 | V 19 | V 19 | L 19 | M 19 | S 19 | L 19 | M 18 |
| D 20 | | M 20 | V 20 | D 20 | M 20 | S 20 | S 20 | M 20 | J 20 | D 20 | M 20 | V 19 |
| L 21 | | M 21 | D 21 | L 21 | M 21 | D 21 | D 21 | M 21 | M 21 | L 21 | M 21 | D 20 |
| M 22 | | J 22 | L 22 | M 22 | L 22 | M 22 | L 22 | J 22 | S 22 | M 22 | M 22 | M 22 |
| M 23 | S39 | V 23 | M 23 | M 23 | M 23 | M 23 | M 23 | V 23 | D 23 | M 23 | M 23 | M 23 |
| J 24 | | S 24 | J 24 | J 24 | L 24 | M 24 | M 24 | S 24 | L 24 | J 24 | S 24 | M 24 |
| V 25 | | D 25 | M 25 | V 25 | L 25 | J 25 | J 25 | D 25 | M 25 | V 25 | D 25 | M 24 |
| S 26 | | L 26 | V 26 | S 26 | M 26 | V 26 | V 26 | L 26 | M 26 | S 26 | L 26 | V 25 |
| D 27 | | M 27 | D 27 | D 27 | L 27 | M 27 | S 27 | M 27 | M 27 | D 27 | M 27 | S 26 |
| L 28 | | M 28 | S 28 | L 28 | S 28 | J 28 | D 28 | M 28 | M 28 | L 28 | M 28 | D 27 |
| M 29 | | J 29 | D 29 | M 29 | M 29 | V 29 | L 29 | J 29 | S 29 | M 29 | M 29 | M 29 |
| M 30 | S40 | V 30 | L 30 | S 30 | D 30 | D 30 | M 30 | V 30 | D 30 | M 30 | S 30 | D 29 |
| | | S 31 | | J 31 | | | M 31 | | L 31 | | S 31 | M 31 |

AUTRES INFORMATIONS ET REGLEMENTATIONS

Matériel

L'I.U.T. dispose d'un matériel récent à la pointe de la technologie.

L'accès au matériel est libre. Les étudiants doivent donc avoir une **attitude responsable**. Dans le cas contraire, ils sont les premiers pénalisés par les dégradations éventuelles.

En cas d'anomalie, l'accès libre aux salles sera **interdit** avec les conséquences que cela peut avoir sur les projets. En cas de dégradation volontaire constatée, un étudiant peut être traduit devant le conseil de discipline de l'université.

Documentation

La plupart des documents pédagogiques nécessaires est fournie par le département. Un règlement de 40 € par chèque libellé à l'ordre de M. l'Agent Comptable de l'Université de Tours est à remettre au secrétariat du département pour participation aux frais de photocopies.

La bibliothèque universitaire (BU) située 6 place Jean Jaurès, est ouverte à tous les étudiants du lundi au samedi matin.

Un CRL, Centre de Ressources en Langues est aussi en accès libre (salle JJ 219 – horaires affichés sur la porte) Dans cette salle multimédia, de nombreuses ressources sont disponibles pour travailler les langues étrangères en autonomie (périodiques, chaînes TV, DVDs, accès Internet, ouvrages...)

TOEIC

Les étudiants qui le souhaitent peuvent passer le TOEIC (Test Of English for International Communication). Ce test permet d'évaluer vos compétences en anglais dans un contexte professionnel et de bénéficier d'une certification lisible partout dans le monde. De plus il est souvent utilisé comme un outil d'aide au recrutement par les entreprises ou les institutions académiques. Tous les détails pour les modalités d'inscription seront donnés en cours. **L'examen a lieu en février.**

Le niveau préconisé par le CECRL (le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) est le niveau B2, soit l'équivalent de 750 / 990 au TOEIC. Les étudiants ayant déjà obtenu le TOEIC avec un score supérieur ou égal à 750 (justificatif exigé) ou le CLES 2 sont dispensés du module TOEIC.

Locaux

Les enseignements sont programmés sur 2 sites (voir le plan joint) :

Site Jaurès

Site universitaire de Blois, 3 place Jean Jaurès, Blois

Site chocolaterie

15 Rue de la chocolaterie, Blois

Le bâtiment Jean Jaurès possède 6 niveaux :

- Le niveau -1 où sont situés les amphis,
- Le rez-de-chaussée où sont situées les entrées, la cafétéria,
- Les 4 étages où chaque salle est numérotée. Le chiffre des centaines indique l'étage. Un numéro pair indique que la salle est située dans l'aile Jaurès (côté place Jean Jaurès), un numéro impair que la salle est située dans l'aile Prêche (côté rue du prêche).

Stationnement

Les étudiants sont responsables de leurs véhicules. En aucun cas l'établissement ne pourra être tenu pour responsable en cas de dégradation ou de vol.

Voitures

Aucun parking n'est réservé aux étudiants.

Deux roues

Il existe un parking à vélos sur le site Jaurès laissé à la disposition des usagers de l'antenne universitaire. De même, à la chocolaterie, il est possible de stationner les 2 roues devant l'entrée principale de l'IUT ou à proximité, à l'intersection de la rue Gambetta et de la rue Auguste Poulain.

Handicapés

Il existe une place réservée aux personnes à mobilité réduite devant le hall du site universitaire place Jean Jaurès à destination des usagers. Tout étudiant souhaitant utiliser cette place est prié de se faire connaître auprès des services centraux de l'I.U.T.

Communication

Panneaux d'affichage à destination des étudiants :

- Les informations propres à un département sont affichées sur des panneaux situés en face de chaque secrétariat de département sur le site Jaurès, dans le hall pour le site Chocolaterie.
- Les informations générales concernant l'ensemble des étudiants sont affichées sur un panneau situé au 3e étage du site Jaurès ou au rez-de-chaussée du site Chocolaterie.
- Un panneau d'affichage concernant les relations internationales est installé au niveau du hall des amphithéâtres (-1) à Jaurès.
- Un panneau d'affichage réservé aux représentants étudiants élus au conseil d'administration et conseils de département est situé dans le hall cafétéria (rez-de-chaussée).

La transmission de certaines informations par affichage est obligatoire. **La lecture régulière des panneaux d'affichage est donc indispensable.** Aucune réclamation ne sera admise pour une information communiquée par cette voie.

De nombreuses informations sont aussi transmises par courriel sur votre boîte mail universitaire, pensez à la consulter très régulièrement !

Couverture sociale

En matière de couverture sociale, l'étudiant est affilié au régime de sécurité sociale étudiant pendant sa période de formation à l'I.U.T. Il certifie avoir par ailleurs contracté une assurance concernant sa responsabilité civile, y compris pendant sa période de stage en entreprise et s'engage à fournir un justificatif auprès du secrétariat du département. Cette assurance devra couvrir les dégâts éventuels opérés sur toute propriété de l'I.U.T. (dégradation ou casse d'un matériel, des locaux ...).

Droits à l'image

L'article 226.1 du code Pénal stipule qu'est puni d'un **an d'emprisonnement** et de **46 000€** d'amende le fait, au moyen d'un procédé quelconque, de porter atteinte à la vie privée d'autrui.

- 1) en captant, enregistrant ou transmettant, sans le consentement de leurs auteurs, des paroles prononcées à titre privé ou confidentiel.
- 2) en fixant, enregistrant ou transmettant, sans le consentement de celle-ci, l'image d'une personne se trouvant dans un lieu privé.

NB : une habitation, un théâtre, une entreprise, un magasin, une prison, une école... sont des lieux privés. Dans ce cadre, il est strictement interdit de prendre des photographies des personnels ou des étudiants.

Droits d'auteur

Tout droit d'auteur concernant une création effectuée par un étudiant de l'Institut Universitaire de Technologie de Blois dans le cadre de ses études reste la **propriété de l'I.U.T. de Blois**.

Conduite à tenir en cas d'alarme

Exercice d'évacuation

Les exercices d'évacuation organisés par l'établissement revêtent un caractère obligatoire imposé par la loi dans les établissements recevant du public. Ceux-ci seront réalisés plusieurs fois au cours de chaque année universitaire.

Consignes

Dès l'audition du signal d'évacuation indiquant un danger :

- Évacuez rapidement et dans le calme les locaux en utilisant l'escalier le plus proche, en fermant les portes derrière soi. Le responsable de classe se positionne en tête, l'enseignant en dernier.
- Respectez le sens d'évacuation, en suivant les consignes de votre enseignant et des chargés d'évacuation (les chargés d'évacuation portent un gilet jaune afin d'être facilement identifiés), afin de rejoindre le point de rassemblement à l'extérieur du bâtiment.
- Les personnes à mobilité réduite doivent être prises en charge par 2 personnes et acheminées vers une zone où elles pourront être mises en sécurité dans l'attente d'une évacuation.
- N'utilisez jamais les ascenseurs
- Ne revenez jamais en arrière
- Ne restez pas à proximité de la sortie du bâtiment afin d'éviter le phénomène d'accumulation et de gêner l'accès des secours.
- Rejoignez immédiatement le point de rassemblement parvis jouxtant le bâtiment du site universitaire (site Jaurès), situé entre la Halle aux grains et les bureaux de France 3 » (place Jean Jaurès) ou place Auguste Poulain située entre l'école nationale du paysage et d'école nationale d'ingénieurs du val de Loire (site chocolaterie).
- Au point de rassemblement attendez dans le calme l'ordre de dispersion.

La liste des numéros d'urgence internes et externes est affichée dans l'ensemble des bâtiments du site universitaire.

Président de l'université :

Philippe VENDRIX

Directeur Général des Services :

Pierre GABETTE

6 vice-présidents :

Corinne Manson, vice-présidente du conseil d'administration (CA), chargée des moyens

Daniel Alquier, vice-président de la Commission Recherche, chargé de la recherche et de la valorisation

Cécile Goï, vice-présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU), chargée de la formation initiale et tout au long de la vie

Sabine Barrat, vice-présidente chargée du Numérique et des Systèmes d'Information

Jean-Charles Billaut vice-président chargé des partenariats et de l'innovation

Marc Desmet, vice-président chargé des relations internationales

Martine Pelletier, vice-présidente chargée de la culture

Philippe Roingeard, vice-président chargé des écoles doctorales et des relations avec la COMUE

Léo Brou, vice-président chargé de la vie étudiante et de la vie des campus

Éric-Alain Zoukous, vice-président chargé des finances

Créée en 1970, l'**Université de Tours** est composée de 7 Unités de Formation et de Recherche (UFR), 2 Instituts Universitaires de Technologie (IUT) et d'une école d'ingénieurs (Polytech'). Un site universitaire est implanté à Blois.

Elle est administrée par le conseil d'administration.

- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Avec 30 membres dont 6 étudiants, il joue un rôle essentiel dans le choix des orientations de la politique de l'établissement.

- LA COMMISSION FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE :

Ses 40 membres dont 16 étudiants travaillent sur les contenus des formations, leur finalité et sur tous les aspects de la vie des étudiants. Son rôle est consultatif, il fait des propositions au conseil d'administration qui arrête les décisions.

- LA COMMISSION RECHERCHE :

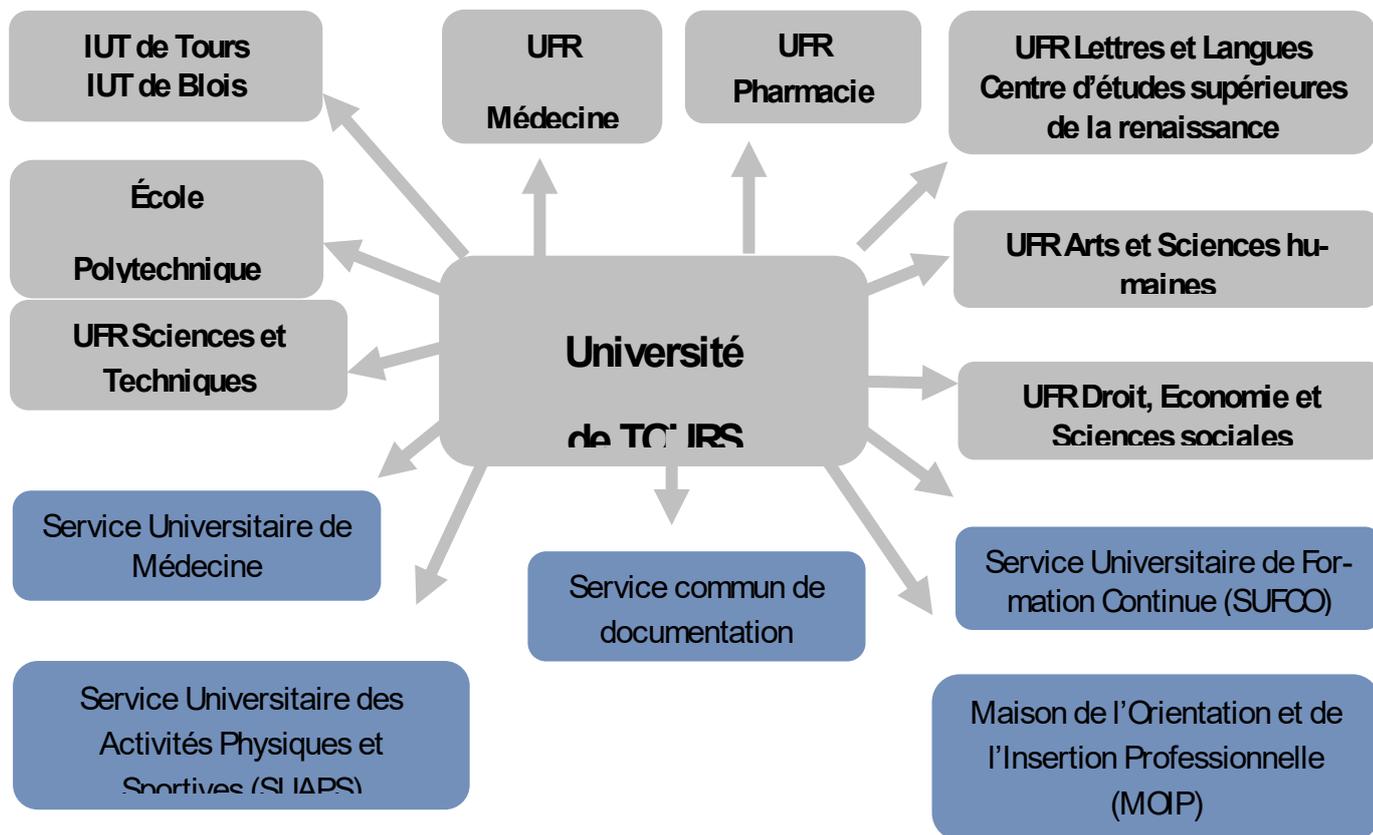
Comptant 40 membres dont 4 étudiants de 3^{ème} cycle, il réfléchit sur les orientations de la recherche.

Il a lui aussi un avis consultatif.

Quelques chiffres...

- 27 990 étudiants
- Plus de 1300 enseignants et enseignants-chercheurs
- Plus de 1000 personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, de service et de Santé

L'université est dirigée par un président élu pour 4 ans par le conseil d'administration.





Formations

DUT R&T - Réseaux et Télécommunications

DUT MP - Mesures Physiques

DUT SGM - Science et Génie des Matériaux

DUT MMI - Métiers du Multimédia et de l'Internet

Licence professionnelle GPI - Gestion de la Production Industrielle

Licence professionnelle UX2i – User Experience Integration Interface

Licence professionnelle 2IM – Ingénierie et Intégrité des Matériaux

Licence professionnelle QSSI- Qualité-Sécurité des systèmes d'information

Licence professionnelle MV – Métiers de la Vision



Organisation administrative et pédagogique

L'I.U.T. est :

- administré par le conseil d'institut composé de 25 membres (dont 4 étudiants)
- dirigé par un directeur assistée d'un directeur suppléant et du conseil de direction
- composé de 4 départements et de 5 licences professionnelles.

| DÉPARTEMENT / LICENCE | SECRETARIAT | TÉLÉPHONE / TELECOPIE | CHEF DE DÉPARTEMENT RESPONSABLE LICENCE |
|--|--|--|--|
| Réseaux et Télécommunications | Mme Christelle PAPINEAU 3e étage Jean Jaurès JJ307 | 02 54 55 21 17 02 54 55 21 44 | Mme Laurianne BLANC M. Pascal BOURQUIN 3e étage JJ319 |
| Métiers du Multimédia Et de l'Internet | Mme Chantal ESTEBENET 3e étage Jean Jaurès JJ311 | 02 54 55 21 42 02 54 55 21 44 | M. Eric SINIEGO, M. Julien LASSERRE 3e étage JJ313 |
| Mesures-Physiques | Mme Marie-Georges NOBLECOURT Rez de chaussée chocolaterie Ch011 | 02 54 55 21 18 02 54 55 21 37 | M. Mustapha ZAGHRIOUI Site Chocolaterie |
| Science et Génie des Matériaux | Mme Marielle POUPINEL Rez de chaussée chocolaterie Ch014 | 02 54 55 21 06 02 54 55 21 37 | M. Catherine CHENU M. Sylvain HEBMAN Site Chocolaterie |
| Licences professionnelles | | | |
| Assistante pédagogique pour l'apprentissage | Mme Corinne LEGRAS Mme Julie KOS | 02 54 55 21 50 02 54 55 71 92 | Chocolaterie Ch001 Jaurès JJ301 |
| GPI | Mme Béatrice ROMIAN Site Chocolaterie | 02 54 55 21 46 02 54 55 21 38 | MM. Hervé COULLIAIS et Bruno VI-GNOL Site Chocolaterie |
| UX2i | Mme Julie KOS 3e étage Jean Jaurès JJ309 | 02 54 55 71 92 02 54 55 21 44 | M. Pascal RICAUD Site Jaurès |
| 2IM | Mme Béatrice ROMIAN Rez-de-chaussée chocolaterie Ch014 | 02 54 55 21 06 02 54 55 21 38 | M. Fano RANDRIANAIVO M. François VANDER MEULEN Site Chocolaterie |
| QSSI | Mme Sylvie TARCHER 3e étage Jean Jaurès JJ307 | 02 54 55 21 28 02 54 55 21 44 | Mme Nathalie FRIBURGER et Mme Béatrice MARKHOFF Site Jaurès |
| MV | Mme Marie-Georges NOBLECOURT Rez-de-chaussée chocolaterie Ch011 | 02.54.55.21.18 02.54.55.21.38 | Mme Géraldine OBADIA et M. Lionel HAUMESSER Site Chocolaterie |

EQUIPE ADMINISTRATIVE

| | | | |
|---|----------------------------------|--------------|--|
| Directeur | | | |
| M. Patrick LAFFEZ | entresol chocolaterie | bureau A05 | 02 54 55 21 16 |
| Directeurs adjoints | | | |
| M. Ludovic FONTAINE M. Samuel CALLÉ | 4ème étage J Jaurès | bureau JJ405 | 02 54 55 21 74 |
| Responsable administrative | | | |
| M. Hubert MARTIN | entresol chocolaterie | bureau A07 | 02 54 55 21 33 |
| Services centraux | | | |
| Mme Isabelle CHENEAU Mme Jennifer SEGUELAS | entresol chocolaterie | bureau A06 | 02 54 55 21 16 Télécopie 02 54 55 21 09 |
| Chargés de mission | | | |
| M. Hervé COULLIAIS Chargé de mission VAE, formation continue et apprentissage Mme Christine FARMER Relations Internationales | Chocolaterie Chocolaterie | bureau Ch001 | 02 54 55 21 75 |



Conseil d'Institut de l'I.U.T. de Blois

Le conseil d'institut de l'I.U.T. est composé de :

- 5 enseignants-chercheurs,
- 3 autres enseignants à temps plein,
- 1 chargé d'enseignement,
- 4 étudiants de formation initiale ou continue,
- 3 représentants des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers et de services,
- 1 représentant de la ville de Blois,
- 1 représentant du Conseil Général de Loir-et-Cher,
- 1 représentant du Conseil Régional du Centre,
- 3 représentants des activités économiques dont 1 représentant d'organisations syndicales d'employeurs et 1 de salariés,
- 3 personnalités désignées par le conseil à titre personnel (industriels).

Le directeur, la responsable administrative et le président du conseil de la recherche et du développement de l'I.U.T. siègent à titre consultatif.

Il se réunit au moins trois fois par an.

Il définit l'orientation générale de l'I.U.T. Notamment, il gère les affaires de l'IUT (budget, projet d'établissement, création de départements, construction, etc.).